

# **MINTP: AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 106/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2021 DU 02 novembre 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SECURISATION DES LOCAUX DE CERTAINS SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.**

[Télécharger le DAO](#)

## **1. Objet**

La présente demande de cotation a pour objet la réalisation des prestations de sécurisation des locaux de certains Services Centraux et Déconcentrés du Ministère des travaux publics.

## **2. Consistance des prestations**

Dans le cadre de la lettre-commande, le prestataire devra :

assurer le gardiennage, gérer l'organisation de l'accès des personnes et des véhicules des usagers, ainsi que diligenter l'utilisation des parkings à l'intérieur des sites abritant les locaux du MINTP;

accueillir avec courtoisie et diligence les usagers du MINTP, les renseigner utilement et les orienter vers le lieu désiré, toute personne suspecte devant faire l'objet d'une surveillance particulière ;

vérifier le verrouillage des portes, des halls et des locaux ;

vérifier la fermeture des robinets et chasse d'eau des (W.C) et veiller à l'extinction des lumières et des appareils électriques des services, des halls et des locaux;  
procéder à une fouille des visiteurs et des femmes de ménage avec discrétion et professionnalisme et les surveiller;  
remplacer immédiatement tout agent défaillant (absence imprévue, maladie, repos, congé, . . . etc.) ;  
se conformer strictement aux règles et règlement intérieur de l'Administration ;  
effectuer la relève des agents de sécurité du jour par ceux de nuit de façon simultanée afin d'éviter le vide d'Agents au niveau des différents postes ;  
contrôler les entrées et sorties de tous matériels, fournitures, équipements et autres articles, et interdire les sorties de tout équipement, matériel ou mobilier des locaux surveillés sans autorisation écrite du chef de service concerné ;  
surveiller les bâtiments et leurs dépendances ainsi que les véhicules, mobiliers, matériels et matériaux se trouvant sur les parkings intérieurs ;  
contrôler et exiger un laissez-passer mentionnant les travaux à effectuer par tout prestataire de services ou fournisseur désirant pénétrer dans l'enceinte des bâtiments ;  
assurer des rondes régulières de contrôle pendant la nuit ;  
tenir à jour le registre qui mentionne l'activité de chaque poste, établir une fiche des anomalies constatées lors des rondes et la délivrer au Chef Service de la Maintenance. Dans ces fiches on devra indiquer:

- Les portes et fenêtres restées ouvertes,
- Les lumières non éteintes,
- Les lampes défectueuses.

Pour la réalisation de ces prestations, chaque soumissionnaire présentera dans son offre technique, la méthodologie envisagée ainsi que la liste des équipements dont il disposera pour l'exécution de ces tâches.

### **3. Coût prévisionnel**

36 000 000

### **4. Délai de livraison**

Le délai prévu par le Maître d’Ouvrage pour la réalisation des prestations est de Douze (12) Mois.

### **5. Allotissement**

Les prestations sont constituées d’un (01) lot unique comme suit :

<b>Région</b>	<b>Département</b>	<b>Désignations les lieux à sécuriser</b>	<b>Montant prévisionnel TTC</b>	<b>Délai (Mois)</b>	<b>Type de prestation</b>
---------------	--------------------	---	---------------------------------	---------------------	---------------------------

Centre	Mfoundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Locaux du MINTP situés au quartier Bastos</li> <li>• Locaux du MINTP situés au quartier Messa</li> <li>• Locaux du MINTP situés dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment DGTI/DGET, bâtiment DR/DC, ancien bâtiment BAD/ bâtiment CDA nouveau bâtiment R+3 et bâtiment abritant certains cadres des différentes structures : DGTI, DGET, DRC)</li> <li>• Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi à Yaoundé</li> <li>• Résidence du MINTP.</li> </ul>
--------	---------	--

## 6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais fournisseurs de biens et de services.

## 7. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation seront financées sur le budget de fonctionnement du MINTP, Exercice 2021, imputation \_\_\_\_\_.

## 8. Consultation du dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage,

Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206

### **9. Acquisition du dossier**

La Demande de Cotation pourra être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cinquante mille (50 000)Francs CFA.

Cette quittance devra identifier le soumissionnaire désireux de participer à cette demande de cotation.

### **10. Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard le 01/12/2020 à 11 heures et devra porter la mention :

**« DEMANDE DE COTATION N°106/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2021 DU 02  
Novembre 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SECURISATION DES  
LOCAUX DE CERTAINS SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU  
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.**

**Financement : Budget de fonctionnement du MINTP, Exercice  
2021.**

**Imputation : \_\_\_\_\_.**

**A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre de la Demande de Cotation et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## **11. Cautionnement provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'une caution d'un montant de : Sept cent vingt mille (720 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres établis selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation, par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## **12. Recevabilité des offres**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou

en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de lancement de la Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotations sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 01/12/2020 dès 12 heures dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux (CIPM-SPIAG) placé auprès du MINTP située dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

La Commission de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis.

### **14. Critères d'évaluation**

#### **1 Critères éliminatoires**

a) Dossier administratif :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission

;

- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique.

b) Offre Technique incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Justificatif d'un superviseur ayant la qualification exigée dans la Demande de Cotation ;
- Capacité financière délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI de montant au moins égale à 15 000 000 de FCFA ;
- Justificatif de l'expérience du soumissionnaire ;
- Agreement d'exercer la profession de gardiennage délivré par l'autorité habilitée ;

c) Offre financier incomplet ou absence de l'une des pièces suivantes :

- la soumission timbrée et signée datée et cacheté;
  - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres signée et cacheté;
  - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) signée et cacheté;
  - Le sous détail des prix unitaires signé et cacheté.
- d) Omission d'un prix quantifié ;
- e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

## **2. Critères essentiels**

### **Les offres techniques**

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- Logistique sur 3 critères

- Reference du soumissionnaire sur 1 critère ;
- Méthodologie sur 1 critère ;
- Critères de qualification des offres techniques : avoir obtenu au moins un total de 04 critères essentiels sur l'ensemble des 05.

## **15. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant une offre reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la lettre-commande de façon satisfaisante et dont l'offre sera évaluée la moins-disante.

Le candidat devra commencer sa mission à la date et au lieu spécifié dans le Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

## **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206.

YAOUNDE le 02 Novembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

[Télécharger le DAO](#)

---

**MINTP: AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N°  
107/AAONO/MINTP/CIPM-  
TCRI/2020 DU 03/11/2020, EN  
PROCEDURE D'URGENCE, POUR  
L'EXECUTION DES TRAVAUX  
COMPLEMENTAIRES DE  
REHABILITATION DU BATIMENT  
ABRITANT LE LABORATOIRE  
GEOTECHNIQUE DE LA DIRECTION  
GENERALE DES ETUDES  
TECHNIQUES (DGET)**

[Télécharger le DAO](#)

**1. Objet**

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux complémentaires de réhabilitation du bâtiment abritant le laboratoire géotechnique de la Direction Générale des Etudes Techniques (DGET).

**2. Consistance des prestations**

Les travaux à réaliser dans le cadre de l'Appel d'Offres portent sur :

- Les terrassements ;
- La maçonnerie ;
- Le revêtement ;
- La charpente et couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- La menuiserie aluminium ;
- L'électricité ;
- La climatisation ;
- La plomberie sanitaire ;
- La peinture ;
- La sécurité incendie ;
- Les VRD ;
- ETC'.

### 3. Coût prévisionnel

Un montant prévisionnel de quarante-cinq millions (45 000 000) de francs CFA Toutes Taxes Comprises.

### 4. Délai de livraison

Le délai maximal d'exécution de la lettre commande prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

### 5. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont constitués d'un (01) lot comme suit :

Désignation	Budget Prévisionnel TTC (en FCFA)	Délai d'exécution (en mois)
Travaux complémentaires de réhabilitation du bâtiment abritant le laboratoire géotechnique de la Direction Générale des Etudes Techniques (DGET)	45 000 000	03

### 6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit

camerounais.

## **7. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Ligne : 36 468 07 330001 2220, Exercice 2021,

## **8. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Tél. : 222 229 234, Porte 210.

## **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Tél. : 222 229 234, Porte 209, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait dudit DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boîte Postale, Numéro de téléphone, fax, E-mail ').

Cette quittance devra porter le nom de l'entreprise ou du groupement d'entreprise désireux de participer à l'Appel d'Offres.

## **10. Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la

Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Tél. : 222 22 92 34, Porte 210, au plus tard, le 03/12/2020 à 11 heures. Elle devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°  
107/AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2020 DU 03/11/2020, EN PROCEDURE  
D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DE  
REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LE LABORATOIRE  
GEOTECHNIQUE DE LA DIRECTION GENERALE DES ETUDES TECHNIQUES  
(DGET)**

**Financement : Budget du Ministère des Travaux Publics**

**Ligne : 36 468 07 330001 2220, Exercice 2021**

**A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes, placés sous quadruple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces Administratives (volume 1)  
;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique (autre que le blanc).

### **11. Cautionnement provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel

d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et d'un montant de neuf cent mille (900 000) Francs CFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré dès la publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

## **12. Recevabilité des offres**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite, de remise des offres, et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de l'Appel d'Offres.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des enveloppes extérieure A, B et C contenant les pièces administratives, les offres technique et financière sera effectué le 03/12/2020 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics, siégeant à la salle de réunion de la Direction de la Construction sise dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

### **14. Critères d'évaluation**

#### **Critères éliminatoires**

A- Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

b) Absence ou non-conformité d'au moins une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des offres ;

B- Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP;

Un Conducteur des Travaux, ayant la qualification exigée dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;

Une note d'organisation et méthodologie cohérente avec la consistance des travaux (avec la prise en compte au moins du planning des travaux à sous-traiter ou non, des dispositions envisagées pour l'utilisation de la main d'uvre locale

(technique HIMO), des dispositions relatives au respect des mesures environnementales) ;

La capacité de financement ou ligne de crédit d'au moins quinze millions (15 000 000) de Francs CFA, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

C- Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

La lettre de Soumission timbrée, signée, datée et cachetée (voir pièce 10.1) ;

Bordereau des Prix (BP) (voir pièce 6) avec indication des Prix Hors TVA en Chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages, signé daté et cacheté à la dernière ;

Le Détail Quantitatif et Estimatif(DQE) avec indication des montants Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (voir pièce 7) paraphé à toutes les pages, signé, daté et cacheté à la dernière;

Les Sous-détails des Prix quantifiés (voir pièce 8) paraphé à toutes les pages.

D- Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

E- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

F- Non-satisfaction d'au moins 16 critères sur l'ensemble des 21 critères essentiels.

### **Critères essentiels :**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 21 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé sur 12 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 05 critères ;
- c) Les références du Soumissionnaire sur 02 critères ;
- d) L'attestation de visite des lieux signée, datée et cachetée sur 01 critère ;
- e) Le rapport illustré de visite des lieux sur 01 critère.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa

libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

### **15. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Tél. : 222 22 92 34, Porte 210.

N.B : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros téléphoniques suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 03 Novembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

[Télécharger le DAO](#)

---

**MINEBASE: APPEL D'OFFRES  
INTERNATIONAL OUVERT  
N°010/AOIO/MINEDUB/CIPM-  
MINEDUB/EXERCICE 2020 DU 05  
NOVEMBRE 2020 POUR LA  
REALISATION DES AUDITS  
COMPTABLES ET FINANCIERS DE  
LA COMPOSANTE « AMELIORATION  
DE L'OFFRE EDUCATIVE DANS LES  
ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRE  
» DU PROGRAMME C2D-EDUCATION  
POUR LES EXERCICES 2010 A  
2020 (EN PROCEDURE  
D'URGENCE) .**

[Télécharger le DAO](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du programme C2D-Education, le Ministre de l'Education de Base lance un Appel d'Offres International Ouvert, en procédure d'urgence, pour la réalisation des audits comptables et financiers de la composante « Amélioration de l'offre éducative dans les Zones d'Education Prioritaire » du Programme C2D-Education pour les exercices 2010 à 2020. Le présent Appel d'Offres fait suite à

la lettre N°002586/N/PRC/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/ CE5/alm du 23 juin 2020, autorisant de passer par Appel d'Offres Ouvert en procédure d'urgence, le marché relatif à la réalisation des prestations susvisées.

## **2. Consistance des prestations**

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, consistent pour chaque exercice audité à :

– Constater la conformité ou la non-conformité des procédures appliquées dans les opérations de mise en 'uvre de la composante Amélioration de l'offre éducative par rapport aux procédures nationales ou celles retenues par les partenaires du programme C2D-Education. Ces constatations porteront sur les procédures d'achats de services et de biens du programme ;

– Constater la conformité ou la non-conformité des procédures appliquées dans les opérations de gestion financière et comptable par rapport aux procédures nationales ou celles retenues par les partenaires du programme C2D-Education. Il s'agira notamment de vérifier que :

a. Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière du budget de la composante « Amélioration de l'offre éducative dans les ZEP » ;

b. Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives à la programmation des activités ;

c. La cohérence et la correspondance entre les livres de comptes, les relevés bancaires et les rapports présentés à l'AFD sont effectives ;

d. Les états financiers donnent une image sincère et fidèle de la situation financière de la composante « Amélioration de l'offre éducative dans les ZEP » ;

e. Les états financiers donnent une image sincère et fidèle de la situation financière des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours des exercices de 2010 à 2020 pour ce qui est de la composante « Amélioration de l'offre éducative dans

les ZEP ».

– Analyser et se prononcer sur la pertinence des dépenses effectuées pour les ateliers, les formations locales, les visites de terrain, les réunions et les cérémonies (location de salle, frais de mission, pause/café, etc.) par rapport au nombre de participants et par rapport aux coûts du marché ;

– Procéder à un lettrage minutieux du compte bancaire de la composante « Amélioration de l'offre éducative dans les ZEP » pour en établir :

- Les écarts,
- La pertinence des allocations
- Les plus et moins-values potentielles
- Les corrections en termes de dates de valeur bancaire
- La conformité
- La sincérité

– Elaborer une matrice de recommandations pour l'amélioration de la gestion administrative et financière et des observations liées au bilan, de la gestion administrative et financière de la composante « Amélioration de l'offre éducative dans les zones d'éducation prioritaire ».

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel des prestations est estimé à 75 000 000 de FCFA TTC.

### **4. Délai de livraison**

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé ainsi qu'il suit :

<b>Tranche ferme (Audit des exercices 2010 à 2013)</b>	<b>Tranche conditionnelle 1 (Audit des exercices 2014 à 2017)</b>	<b>Tranche conditionnelle 2 (Audit des exercices 2018 à 2020)</b>	<b>Total</b>
--	---	---	--------------

Quarante-cinq (45) jours	Soixante-quinze (75) jours	Soixante-quinze (75) jours	Cent quatre-vingt-quinze (195) jours
-----------------------------	-------------------------------	-------------------------------	---

Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations de la tranche considérée.

## **5. Participation et origine**

Le présent Avis d'Appel d'Offres est ouvert aux Cabinets d'audit ou d'expertise comptable internationaux disposant de solides références dans les domaines inclusifs des Audits comptables et financiers sur des institutions stratégiques, des expertises en matière de bonne Gouvernance sur des programmes institutionnels et stratégiques.

## **6. Financement**

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par la Convention CCM 3017 01 J signée entre l'Agence Française de Développement (AFD) et la République du Cameroun.

## **7. Consultation du dossier**

Le dossier peut être consulté dès publication du présent avis, au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bâtiment A, Porte 103, dès publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

## **8. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bâtiment A, Porte 103, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille)francs CFA, représentant les frais d'achat du DAO.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, FAX,

télex, Téléphone et Email).

## **9. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en 07 (sept) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel et en version numérique (CD ROM ou clé USB), conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra parvenir au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bâtiment A, Porte 103 au plus tard le 22 Décembre 2020 à 14 heures et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°010/AOIO/MINEDUB/CIPM-MINEDUB/EXERCICE 2020 DU 05 NOVEMBRE 2020  
POUR LA REALISATION DES AUDITS COMPTABLES ET FINANCIERS DE LA COMPOSANTE « AMELIORATION DE L'OFFRE EDUCATIVE DANS LES ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRE » DU PROGRAMME C2D-EDUCATION POUR LES EXERCICES 2010 A 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE)  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## **10. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances du Cameroun et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## **11. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 22 Décembre 2020 à 15 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEDUB, dans la Salle 618, Bâtiment A du MINEDUB. L'ouverture des offres financières des soumissionnaires retenus à l'issue de l'évaluation des propositions techniques sera effectuée par la même Commission, dès approbation du rapport d'évaluation technique par l'AFD.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

## **12. Critères d'évaluation**

### **Critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative autre que la caution de soumission dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis;
- Fausse déclaration ou présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission;
- Absence de la déclaration de non abandon de marchés au cours des trois dernières années ;
- Absence de la lettre d'engagement du Chef de mission ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100
- Offre financière incomplète ;
- Chiffres d'affaires moyens sur les trois dernières années

inférieures à 400 millions de FCFA.

## 2- Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Références de l'entreprise dans les prestations similaires au cours des trois dernières années (2017 à 2019)	12
2	Expérience du personnel clé dans les prestations similaires	52
3	Méthodologie d'exécution des prestations	17
4	Planning d'exécution des prestations	14
5	Participation des nationaux au personnel clé	5
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

N.B : Seules les offres jugées techniquement acceptables (au moins 80/100) seront retenues pour l'évaluation financière.

### 13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, obtiendra la note globale ( $NG=0.80 \times Nt + 0.20 \times Nf$ ) la plus élevée. Nt étant la Note technique et Nf la note financière.

La note financière est obtenue par application de la formule  $Nf = (100 \times Fm) / F$  où Fm est le montant de la proposition la moins disante, et F le montant de la proposition considérée.

#### **14. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour leur remise.

#### **15. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bâtiment A, Porte 103, BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 22 86 33 ; ou à l'Unité de Gestion, Suivi et Coordination du Programme C2D-Education sise derrière la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, Tél. : 222 20 38 76, e-mail : c2d\_minedub@yahoo.fr.

YAOUNDE le 05 Novembre 2020

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

[Télécharger le DAO](#)

---

**COMMUNE D'AYOS: AVIS D'APPEL  
D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°018/A0N0/C-AYOS/CIPM/2020  
du 06/11/2020 En procédure  
d'urgence pour l'exécution  
des travaux de construction**

# de l'éclairage public en lampadaires solaires photovoltaïques autonomes, dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong-et-Mfoumou, Région du Centre.

[Télécharger le DAO](#)

## 1. Objet

La présente Consultation a pour objet l'exécution des travaux de construction de l'éclairage public en lampadaires solaires photovoltaïques autonomes, dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong-et-Mfoumou, Région du Centre.

Il est à noter que les prestations objet du présent Appel d'Offres concernent un lot unique.

## 2. Consistance des prestation

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Les travaux préparatoires et installation de chantier ;

Les travaux de fondation, maçonnerie, béton armé ;

Fourniture et pose de panneaux photovoltaïques ;

Fourniture et pose des batteries ;

Fourniture et pose de régulateur de charge MMPT intégrant détecteur crépusculaire ;

Fourniture et pose de Lampes LED ;

Fourniture et pose de câblage et connecteur MC4 ;

Fourniture et pose de candélabres avec crosse ;

Fourniture et pose de loges batterie et supports module en acier galvanisé ;

Formation de deux agents de maintenance ;

Fourniture d'une caisse à outils.

Les axes de la ville qui ont été retenus pour l'installation de ces équipements seront recadrés lors de l'établissement du contrat et seront mentionnés dans le plan d'exécution.

Soit un total de 115 lampadaires solaires à installer conformément à la lettre d'accord de financement du FEICOM.

### **3. Délai de livraison**

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

### **4. Participation et origine**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à toutes Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des énergies renouvelables, par ailleurs justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet dudit Appel d'Offres.

### **5. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres d'un montant prévisionnel de Cent quatre-vingt-quatre millions (184 000 000) de francs CFA TTC seront financés par le Budget du Fonds spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercices 2020 et suivants.

### **6. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

### **7. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email').

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## **8. Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 04/12/2020 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°018/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 06/11/2020**

**En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de l'éclairage public en lampadaires solaires photovoltaïques autonomes, dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong-et-Mfoumou, Région du Centre.**

Financement : Budget du FEICOM – Exercices 2020 et suivants.

## **Présentation des offres :**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).
- Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur

identique autre que la blanche.

## **9. Cautionnement provisoire**

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéé par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est de trois millions (3 000 000) de francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## **10. Recevabilité des offres**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## **11. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres aura lieu le 04/12/2020 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ere étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## **12. Critères d'évaluation**

### **Critères éliminatoires**

- a) Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- e) Offre Technique incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;  
La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;  
Un Chef de Projet ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;  
Une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 60 000 000 (soixante millions) de FCFA.
- f) Non justification de la possession en propre ou en location du camion grue ;
- g) Offre financière incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Une soumission timbrée et signée;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous ' détail des prix unitaires.

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous ' détail des prix unitaires ;

i) N'avoir pas obtenu au moins un total de 19 critères sur l'ensemble des 27 critères essentiels.

### **Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 27 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur 10 critères ;

b) Le matériel à mobiliser sur 10 critères ;

c) Les références du soumissionnaire sur 03 critères ;

d) La Visite des lieux sur 02 critères ;

e) L'Organisation et la méthodologie sur 02 critères.

### **13. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

### **14. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

### **15. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 06 Novembre 2020

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O PAUL

**UNIVERSITÉ DE DSCHANG: OUR LA  
REHABILITATION DES SALLES DE  
COURS, SALLES DE TD,  
AMPHITHEATRE ET ATELIERS  
(CONSTRUCTION,  
AGRANDISSEMENT, RENOVATION  
DES BATIMENTS DESTINES A DES  
SALLES DE CLASSES ET AUTRES  
LOCAUX DESTINES  
AL'ENSEIGNEMENT,  
L'AMENAGEMENT DES POINTS DE  
LAVAGE DES MAINS (TRAVAUX  
D'AMENAGEMENT ET DE CLOTURE DE  
L'ACQUISITION DES MASQUES,  
THERMO FLASH ET GELS**

# **DESINFECTANT (ACHAT DE VACCINS OU TESTS ET AUTRES PREVENTIONS ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS TOILETTES/REHABILITATIONS (CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, RENOVATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES ET MEDIAS) EN VUE DE L'HYGIENE et SALUBRITE AU SEIN DES CAMPUS DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger le DAO](#)

## **1. Objet**

Le Recteur de l'Université de Dschang (Maître d'Ouvrage) lance en procédure d'urgence pour le compte de cette institution, un appel d'offres national ouvert pour la réhabilitation des salles de cours, salles de TD, amphithéâtre et ateliers (construction, agrandissement, rénovation des bâtiments destinés aux salles de classes et autres locaux destinés à l'enseignement, l'aménagement des points de lavage des mains (travaux d'aménagement et de clôture de terrain), l'acquisition des masques, thermo flash et gels désinfectant (achat de vaccins ou tests et autres préventions et travaux de construction des blocs toilettes/réhabilitation (construction,

aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias) en vue de l'hygiène et salubrité au sein des campus de l'Université de Dschang (en procédure d'urgence)

## **2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent, de façon non exhaustive :

I. Tâche 1: Réhabilitation des salles de cours, salles de TD, amphithéâtre et atelier( constructio, agrandissement, rénovation des bâtiment destinés à des salles de classes et autres locaux destinés à l'enseignement

- les travauxide maçonnerie ;
- Les travaux de réfections des murs et de sols ;
- Les fravaipt d'étanchéité ;
- Les travaux d'éiectricité ;
- Les travauxide peinture ;
- Les travaux de menuiserie

II. Tâche2 : Aménagement des points de lavage des mains (travaux d'aménagement et de clôture de terrain)

III. Tâche3: Acquisition des masques, thermo flash et gels désinfectant (Achat de vaccins ou tests et autres préventions

IV. Tâche4 : Travaux de construction des blocs toilettes/réhabilitations (construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques etmédias)

- Travaux préparatoires ;
- Terrasements généraux ;
- Travaux de fondations ;
- Travaux de superstructure ;
- Travaux de maçonnerie ;
- Travaux de toiture ;
- Travaux de càrrelage ;
- Travaux d'assainissement ;
- Réseaux d'électricité et de sécurité ;
- Travaux de plomberie ;
- Traviuxde peitilure.

### **3. Coût prévisionnel**

DOTATION: 106 065 000 FCFA

### **4. Délai de livraison**

Le délais d'exécution de la maîtrise d'oeuvre , ne devra pas excéder, trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le debut dexecution des prestations.

### **5. Allotissement**

Le présent dossier d'Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

### **6. Participation et origine**

La paritcipation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit Camerounais exerçant dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP).

### **7. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Fonds Spécial de Solidarité Nationale contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales (CAS COVID-19)  
Exercice :2020 ét suivants  
DOTATION :106 065 000 FCFA

### **8. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Martchés Publics (SIGAMP) de l'Université de Dschang, BP: 96 DSCHANG dès publication du présent Avis (Porte 114). Il peut être retiré à la même adresse dès publication du présent Avis , sur présentation d'un bordereau de versement de la somme non remboursable de cent vingt mille (120 000) Francs CFA, payable dans une Agence BICEC, au «Cottipte Spécial CAS-ARMP N°97568660001-28 », représentant les frais dachat du dossier.

## **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de l'Université de Dschang, BP: 96 DSCHANG dès publication du présent Avis (Porte 114). Il peut être retiré à la même adresse dès publication du présent Avis , sur présentation d'un bordereau de versement de la somme non remboursable de cent vingt mille (120 000) Francs CFA, payable dans une Agence BICEC, au «Cottipte Spécial CAS-ARMP N°97568660001-28 », représentant les frais d'achat du dossier.

## **10. Remise des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais en six(06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, déposées à la SIGAMP de l'Université de Dschang, BP 96 Dschang (Porte 114) du Bâtiment abritant le Rectorat au plus tard le 11/11/2020 à 14 heures précises. Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°014/AONO/CIPM-UDs/2020 Of dy 21/10/2020**

**POUR LA RÉHABILITATION DES SALLES DE COURS, SALLES DE TD  
AMPHITHEATRE ET ATELIERS (CONSTRUCTION, RENÔVATION DES  
BATIMENTS DESTINES A DES SALLES DE CLASSES ET AUTRES  
LOCAUX DESTINES A L'ENSEIGNEMENT, L'AMENAGEMENT DES POINTS DE  
LAVAGE DES MAINS (TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE CLOTURE DE  
TERRAIN) L'ACQUISITION DES MASQUES, THERMO flash ET GELS  
DESINFECTANT (ACHAT DE VACCINS OU TESTS ET AUTRES PREVENTIONS  
ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS TOILETTES/REHABILITATIONS  
(CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, RENOVATION DES RESEAUX  
TELEPHONIQUES ET MEDIAS) EN VUE DE L'HYGIENE ET SALUBRITE AU  
SEIN DU CAMPUS DE L'UNIVERSITE DSCHANG EN PROCEDURE D'URGENCE  
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

## **11. Cautionnement provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de deux millions cent vingt un mille trois cent (2 121 300) Francs CFA délivrée par une Institution Financière agréée le Ministre :en charge des Finances

## **12. Recevabilité des offres**

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de deux millions cent vingt un mille trois cent (2 121 300) Francs CFA délivrée par une Institution Financière agréée par le Ministre :en charge des Finances.

La validité de cette caution sera de cent vingt (120) jours, a compter de la date limite de dépôt des offres. Sous peine de rejet, les pièces administrative requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service emetteur, conformément au listing prévu au règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement etre datées de moins de trois (03) mois.

## **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres sera effectuée 11/11/2020 à 15 heures précises, dans la salle des Actes du Rectorat de l'Université de Dschang, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de l'Université de Dschang siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## **14. Critères d'évaluation**

Critères éliminatoires:

1° Figurer sur la liste des entreprises suspendues de la  
2°-3°- Pièces administratives absentes ou non conformes ou non régularisé dans les 48 heures

### **4° Fausse déclaration ou pièces falsifiée**

5° Dossier ayant obtenu moins de quatre-vingt pourcent (80%)

de «oui »dans l'évaluation des critères essentiels;

6° Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière;

7° Non-conformité d'un équipement ;

8° Absence de la caution de soumission ;

9° offre financière incomplète.

### **Critères essentiels:**

L'offre technique de chaque soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les critères suivants :

1° Présentation de l'Offre;

2° Capacité de préfinancement: accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières

3° Prestations similaires réalisées pour le lot choisi ;

4° Personnels;

5° Matériels;

6° Programme d'exécution.

### **15. Attribution**

Le marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée, est le moins disant.

### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de cette dernière

### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique et général peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la SIGAMP, Porte 114 du Bâtiment abritant le Rectorat de l'Université de Dschang

[Télécharger le DAO](#)

---

**COMMUNE DE MAROUA 2: AVIS DE  
CONSULTATION DE DEMANDE DE  
COTATION N° 05/DDC/C.MRA  
II/CIPM/2020 du 05/11/2020  
TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU  
ÉLECTRIQUE EN MOYENNE TENSION  
(MT) ET BASSE TENSION (BT)  
TRIPHASÉ ET UN TRANSFORMATEUR  
H61 160 KVA DANS LES  
QUARTIERS DE WOURNDÉ II ET  
III, COMMUNE DE MAROUA II**

**1. Objet**

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de MAROUA II a obtenu un financement et envisage l'exécution des Travaux d'extension du réseau électrique en moyenne tension (MT) et basse tension (BT) triphasé et un transformateur H61 160 KVA

dans les quartiers de Wourndé II et III, commune de Maroua II

## **2. Consistance des prestations**

N/D

## **3. Coût prévisionnel**

N/D

## **4. Délai de livraison**

Quatre vingt dix (90) jours

## **5. Allotissement**

Lot unique

## **6. Participation et origine**

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : ELECTRIFICATION PUBLIQUE. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

## **7. Financement**

PNDP (IDA III)

## **8. Consultation du dossier**

Un dossier de demande de cotations Incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de MAROUA II (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations.

## **9. Acquisition du dossier**

Ledossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de de la

Commune de MAROUA II à partir du 05/11/2020 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

#### **10. Remise des offres**

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de MAROUA II Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de MAROUA II sis à MAROUA II. L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION  
N°05/DDC/C.MRAIL/CIPM/2020 du 05/11/2020 Relatif aux travaux  
d'extension du réseau électrique en  
moyenne tension (MT) et basse tension (BT) triphasé et un  
transformateur H61 160 KVA dans les  
quartiers de Wourndé II et III, commune de Maroua II,  
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE  
L'EXTREME NORD**

**“À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement” ».**

#### **11. Cautionnement provisoire**

N/D

#### **12. Recevabilité des offres**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres : **Le 30/11/2020 à 10 heures**

#### **13. Ouverture des plis**

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placées auprès de la Commune de MAROUA II en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent. aus date, heure et adresse

précisées dans la Lettre de Demande de Cotation

<b>Date et heure d'ouverture des plis</b>	<b>Le 30/11/2020, à 11 heures</b>
<b>Lieu d'ouverture des plis</b>	<b>Commune de MAROUA II</b>

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

#### **14. Critères d'évaluation**

N/D

#### **15. Attribution**

N/D

#### **16. Durée de validité des offres**

N/D

#### **17. Renseignements complémentaires**

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise. Le Maire de la Commune de MAROUA II, Autorité Contractante, ses représentants, les membres de sa Commission Interne de Passation des Marchés, les soumissionnaires et prestataires, doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manoeuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions cidessous sont définies de la façon suivante :

i) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment l'action d'une autre personne ou entité ;

ii) se livre à des « manoeuvres frauduleuses » quiconque agit ou s'abstient d'agir, ou dénature des faits, délibérément ou par Imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;

iii) se livrent à des « manoeuvres collusoires » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;

iv) se livre à des « manoeuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou a ses biens en vue d'en Influencer indûment les actions.

v) se livre à des « manoeuvres obstructives ».

[Liste des entreprises invitées à participer à cette demande de cotation.](#)

MAROUA le 05 Novembre 2020

Le MAIRE

ABDOULAYE SINELE

---

**COMMUNE DE MAROUA 2: DOSSIER  
D'APPEL D'OFFRES N°12/A0N0/C-  
MAR II/CIPM/ROUTE/2020 DU**

# **05/11/2020                    POUR                    LA REALISATION DES TRAVAUX DE L'OUVERTURE DE LA ROUTE DOGBA-MANGAVE IMMAMOU (22 Km) DANS                    LA                    COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II,                    DEPARTEMENT                    DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME- NORD**

## **1. Objet**

Le Maire de la Commune de l'Arrondissement de Maroua II Autorité Contractante lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Maroua II, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de rouverture de la route Dogba-Mangavé Immamou (22 km), Dans la Commune d'Arrondissement de Maroua II Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

## **2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les tâches suivantes:

- Installation de chantier. Amené et repli
- Nettoyage et terrassement
- Ouvrage d'art et assainissement
- Déblai mis en remblai
- Reprofilage/compactage
- Remblai de terre provenant d'emprunt
- Mise en forme de la plateforme
- Barrière de pluie

### **3. Coût prévisionnel**

Cent quarante-neuf millions quatre cent quatre vingt mille huit cent trente-cinq (149 480 835) de Francs CFA.

### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

### **5. Allotissement**

Lot unique

### **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux routiers. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### **7. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP Fond routier Exercice 2020, pour un cout total estimatif à : Cent quarante-neuf millions quatre cent quatre vingt mille huit cent trente-cinq (149 480 835) de Francs CFA.

### **8. Consultation du dossier**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune d'arrondissement de Maroua II, et au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés.

## **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune d'arrondissement de Maroua II, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cent mille (100. 000) francs CFA auprès du Receveur Municipal de la Commune de Maroua II.

## **10. Remise des offres**

Chaque Offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Commune de Maroua II, Autorité Contractante au plus tard le 26/11/2020 à 14 heures précises et devra porter la mention :

### **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

**N°12/AONO/C-MAR II/CIPM/ROUTE/2020 DU 05/11/2020 POUR LA  
REALISATION DES**

**TRAVAUX DE L'OUVERTURE DE LA ROUTE DOGBA-MANGAVE IMMAMOU (22  
Km)**

**DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU  
DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**Financement : Budget d'Investissement Public du MINTP, FOND  
ROUTIER Exercice 2020**

**“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”**

## **11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de deux millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille six cent dix-sept (2 989 617) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le

cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 26/11/2020 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de l'Arrondissement de Maroua II, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## **14. Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3ème étape : Vérification des offres financières des

entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

## **15. Critères d'évaluation**

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### **15.1. Critères éliminatoires**

#### **15.1.1. Pièces administratives**

**a) Dossier incomplet ;**

**b) Pièce falsifiée ou non authentique.**

NB : L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne rélimination immédiate du soumissionnaire

#### **15.1.2. Offre technique**

a) Dossier incomplet ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;

c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des deux dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de route ;

d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

e) Non satisfaction, au moins, à soixante-dix pour cent (70%) des critères essentiels

#### **15.1.3. Offre financière**

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix ;

d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

## **15.2. Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 39 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur 03 critères ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 06 critères

- ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 13 critères ;
  - d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
  - e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 04 critères.

### **15. Attribution**

Le Maire de la Commune de farrondissement de Maroua II, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de I'Arrondissement de Maroua II.

MAROUA le 05 Novembre 2020

Le MAIRE

ABDOULAYE SINELE

---

# **COMMUNE DE NDOUKOULA: AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE**

# **COTATION**

**N°18/DDC/C.NDOUKOULA/CIPM/202**

**0 DU 20/10/2020 FOURNITURE ET**

**L'INSTALLATION DE 08**

**LAMPADAIRES SOLAIRES A LOULOU**

**COMMUNE DE NDOUKOULA.**

**FINANCEMENT : PNDP (FED)**

## **1. Objet**

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de NDOUKOULA a obtenu un financement et envisage l'exécution des Fourniture et l'installation de 8 lampadaires solaires à Loulou Commune de Ndoukoula. Nous vous prions de considérer la présente comme notre Invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdites prestations.

## **2. Consistance des prestations**

N/D

## **3. Coût prévisionnel**

N/D

## **4. Délai de livraison**

soixante (60) jours

## **5. Allotissement**

Lot unique

## **6. Participation et origine**

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré

qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : Equipements collectifs : Electrification solaire. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

## **7. Financement**

PNDP (FED)

## **8. Consultation du dossier**

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de NDOUKOULA (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations.

## **9. Acquisition du dossier**

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA à partir du 20/10/2020 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

## **10. Remise des offres**

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de NDOUKOULA Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de NDOUKOULA sis à NDOUKOULA. L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION  
N°18/DDC/C.NDOUKOULA/CLPM/2020 DU 20/10/2020 Relatif à la  
Fourniture et l'Installation de 8  
lampadaires solaires à Loulou Commune de Ndoukoula,  
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME NORD.**

**“À n’ouvrir qu’en séance de dépouillement” ».**

**11. Cautionnement provisoire**

N/D

**12. Recevabilité des offres**

Les offres doivent être reçues à l’adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l’heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l’heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

<b>Date limite de réception des offres</b>	<b>Le 16/11/2020 à 10 heures</b>
--	----------------------------------

**13. Ouverture des plis**

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de NDOUKOULA en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

<b>Date et heure d’ouverture des plis</b>	<b>Le 16/11/2020 à 11 heures</b>
<b>Lieu d’ouverture des plis</b>	<b>Commune de NDOUKOULA</b>

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d’ouverture des plis.

**14. Critères d’évaluation**

N/D

**15. Attribution**

N/D

**16. Durée de validité des offres**

N/D

**17. Renseignements complémentaires**

## Corruption et manoeuvres frauduleuses

a) Le Maire de la Commune de NDOUKOULA, Autorité Contractante, ses représentants, les membres de sa Commission Interne de Passation des Marchés, les soumissionnaires et prestataires, doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manoeuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessous sont définies de la façon suivante :

i) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment l'action d'une autre personne ou entité ;

ii) se livre à des « manoeuvres frauduleuses » quiconque agit ou s'abstient d'agir, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;

iii) se livrent à des « manoeuvres collusoires » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;

iv) se livre à des « manoeuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions.

v) se livre à des « manoeuvres obstructives ».

MAROUA le 20 Octobre 2020

Le MAIRE  
ABDOULAYE

---

# **COMMUNE DE MÉRI: AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS**

**N°005/DDC/C.MERI/CIPM/AI/2020  
du 02 Novembre 2020 RELATIF  
AUX REALISATION D'UN FORAGE  
EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE  
HUMAINE A GIVEL, AU QUARTIER  
MERI CENTRE ET A KILWO-VALTA  
ET L'ACHEVEMENT DE LA  
CONSTRUCTION DES FORAGES DE  
GADJAWAI ET NGUISSAR DANS LA  
COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT  
DU DIAMARE, REGION DE  
L'EXTREME NORD. FINANCEMENT :  
PNDP (IDA III)**

## **1. Objet**

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de MERI a obtenu un

financement et envisage l'exécution des travaux de REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A GUIVEU AU QUARTIER MERI CENTRE ET A KILWO-VALTA ET L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DES FORAGES DE GADJAWAI ET NGUISSAR DANS LA COMMUNE DE MERI

Nous vous prions de considérer la présente comme notre Invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdites prestations.

## **2. Consistance des prestations**

N/D

## **3. Coût prévisionnel**

N/D

## **4. Délai de livraison**

Quatre vingt dix (90) jours

## **5. Allotissement**

Lot unique

## **6. Participation et origine**

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : TRAVAUX HYDRAULIQUES. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

## **7. Financement**

PNDP (IDA III)

## **8. Consultation du dossier**

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le

Maire de la Commune de MERI (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée Intéressée à exécuter lesdites prestations.

### **9. Acquisition du dossier**

Le dossier de demande de cotation peut-être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de de la Commune de MER à partir du 02/11/2020 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

### **10. Remise des offres**

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de MERI Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de MERI sis à MERI

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION  
N°005/DDC/C.MERI/CIPM/AI/2020 DU 02 Novembre 2020 RELATIF A LA  
REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE  
DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A GUIVEL, AU QUARTIER MERI CENTRE  
ET A KILWO-VALTA ET  
L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DES FORAGES DE GADJAWAI ET  
NGUISSAR DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE,  
REGION DE L'EXTREME NORD.**

**“À n'ouvrlr qu'en séance de dépouillement” ».**

### **11. Cautionnement provisoire**

N/D

### **12. Recevabilité des offres**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

**Date limite de réception des offres:** Le 26/11/2020 à 10

heures

### **13. Ouverture des plis**

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placées auprès de la Commune de MERI en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux dates, heures et adresses précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

**Date et heure d'ouverture des plis:** Le 26/11/2020 à 11 heures

**Lieu d'ouverture des plis:** Commune de Méri

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

### **14. Critères d'évaluation**

N/D

### **15. Attribution**

N/D

### **16. Durée de validité des offres**

N/D

### **17. Renseignements complémentaires**

Corruption et manœuvres frauduleuses

a) Le Maire de la Commune de MERI, Autorité Contractante, ses représentants, les membres de sa Commission Interne de Passation des Marchés, les soumissionnaires et prestataires, doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manoeuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessous sont définies de la façon suivante :

i) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment l'action d'une autre personne ou entité ;

ii) se livre à des « manoeuvres frauduleuses » quiconque agit ou s'abstient d'agir, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérobera une obligation ;

iii) se livrent à des « manoeuvres collusoires » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;

iv) se livre à des « manoeuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions.

v) se livre à des « manoeuvres obscurives ».

MAROUA le 02 Novembre 2020

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

---

**RGAE: AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N°**

# **01/2020/AONO/MINADER'MINEPIA/ RGAE/CSPM DU 05 NOVEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES COMPTES DES EXERCICES 2016, 2017, 2018 ET 2019 DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE) . EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger le DAO](#)

## **1. Objet**

Le Coordonnateur National du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE) lance un Avis d'Appel d'Offres National ouvert relatif au recrutement d'un Cabinet chargé de la réalisation de l'audit comptable et financier des comptes des exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 du RGAE.

## **2. Consistance des prestations**

La prestation consiste à réaliser en une seule fois l'audit comptable et financier des comptes des exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 conformément aux termes de référence, puis de formuler les opinions sur:

- la passation des marchés ;
- les états financiers ;
- la conformité de l'utilisation des fonds du RGAE ;
- le système de contrôle interne ;
- l'audit organisationnel des services comptables.

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA.

### **4. Délai de livraison**

Le délai d'exécution de cette prestation est de trente (30) jours ouvrables à compter de la date de notification du marché au Cocontractant.

### **5. Allotissement**

Les prestations sont constituées en un seul lot.

### **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes et Cabinets de droit Camerounais justifiant des capacités techniques, financières et des références avérées dans la réalisation des audits comptables et financiers des entités publiques.

### **7. Financement**

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du RGAE, exercices 2020 et suivant.

### **8. Consultation du dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Coordonnateur National du RGAE, sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FA0, route GIZ, face PEA-Jeunes; Tél : (237) 650595457/ 694172386, dès publication du présent avis.

### **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat du Coordonnateur National du RGAE, sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FA0, route GIZ, face

PEA-Jeunes; Tél : (237) 650595457/ 694172386, dès publication du présent avis sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier, au compte d'affectation spéciale n° 335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BICEC, dans tous les chefs-lieux des régions.

Par ailleurs, les soumissionnaires devront dans tous les cas, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P, Fax, Tel. et e-mail).

#### **10. Remise des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais devront être déposées contre récépissé au Secrétariat du Coordonnateur National du RGAE sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FA0, route GIZ, face PEA-Jeunes; Tél : (237) 650595457/ 694172386, au plus tard le 03 DECEMBRE 2020 à 14 heures précises. Elles seront présentées sous pli fermé en sept (07) exemplaires, dont un (01) original timbré au tarif en vigueur et six (06) copies marquées comme telles et devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°**

**01/2020/AONO/MINADER'MINEPIA/RGAE/CSPM DU 05 NOVEMBRE 2020  
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION  
DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES COMPTES DES EXERCICES  
2016, 2017, 2018 ET 2019 DU RECENSEMENT GENERAL DE  
L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE) ».**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

#### **11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement financier ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce n° 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Ladite caution est fixée à un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPA0. Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

## **13. Ouverture des plis**

Les séances d'ouverture des offres auront lieu dans la salle

de réunions de la Coordination Nationale du RGAE par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès dudit Programme. Elles se feront en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des offres administratives et techniques se fera le 03 DECEMBRE 2020 à 15 heures précises.
- À l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité requise et ayant une note technique égale ou supérieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) des critères essentiels.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

#### **14. Critères d'évaluation**

Principaux critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en deux phases dont l'une technique et l'autre financière.

##### **1. Critères éliminatoires**

Les offres ne remplissant pas l'un des critères éliminatoires suivants seront rejetées :

- Absence d'une pièce ou non-conformité d'une pièce administrative après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation;
- Fausse déclaration, pièces scannées ou falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence du planning d'exécution ;
- Chef de mission non titulaire d'un agrément lui permettant d'exercer en qualité d'expert-comptable ;
- Présence d'information financière dans les dossiers technique ou administratif ;
- Note d'évaluation inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) des critères essentiels ;

- Absence d'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figurant pas dans la liste des entreprises publiée par le MINMAP ;
- Absence de l'agrément du Cabinet délivré par un organisme ou une institution reconnue.
- N'avoir aucun antécédent au RGAE.
- Une offre jugée non conforme et rejetée d'office par la Commission ne saurait être acceptée même en cas de correction ultérieure.
- Seules les offres présentant un dossier administratif complet et conforme au DAO seront évaluées techniquement.

## 2. Critères d'évaluation technique

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères et du système des points ci-dessous.

N°	CRITERES	NOTES
1.	Compréhension des TDR	15
1.	Références du Bureau	35
1.	Qualification du Personnel	35
1.	Moyens logistiques	10
1.	présentation générale des offres	5
<b>TOTAL</b>		<b>100 Points</b>

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 70 points.

## 3. Qualification technique

A l'issue de l'évaluation des dossiers techniques, une note technique Nt sera attribuée à chaque offre.

Seules les offres dont les notes techniques sont supérieures ou égales à soixante ' dix (70) points sur cent (100) seront admises pour l'examen des offres financières.

### **Méthode de sélection**

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant, conformément aux procédures décrites ci-après : Les offres financières seront notées sur cent (100) points et calculées suivant la formule ci-après :

Mmd

$$Nf = 100 \times \frac{Mmd}{Ms}$$

Ms

### **Expression dans laquelle :**

**Nf** désigne la Note Financière du Soumissionnaire ;

**Mmd** désigne le montant évalué du moins-disant;

**Ms** Montant évalué du Soumissionnaire.

Le Score Final SF (sur 100 points) sera calculée par la combinaison pondérée des notes technique et financière suivant la formule : **SF = 0,80 x Note technique + 0,20 x Note financière.**

### **15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée la mieux disante. En cas d'égalité parfaite des points, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant la meilleure offre technique.

### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période maximale de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables entre 11h00 mn et 15h30 mn au Secrétariat du Coordonnateur National du RGAE sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FA0, route GIZ, face PEA-Jeunes; Tél : (237) 650595457/ 694172386

### **Dénonciation**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 05 Novembre 2020  
Le COORDONNATEUR NATIONAL  
MBAIRANODJI ANDRE

[Télécharger le DAO](#)